

RAPPORT ANNUEL 2024

Ville de Rivière-du-Nord



393, rue Acadie
Grande-Anse, NB E8N 1E2

Octobre 2025

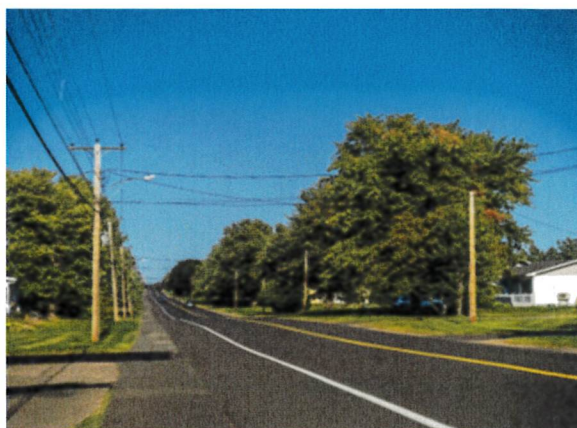


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	4
AVANT-PROPOS	5
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ	6
CONSEIL MUNICIPAL	7
Rémunération du conseil	8
<i>Tableau 1 – Salaires et autres dépenses des élu.e.s</i>	8
Réunions du conseil	9
Nombre de réunions en 2024.....	9
TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION	10
<i>Tableau 2 – Revenus des installations et programmes de loisirs</i>	10
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES ET CULTURELLES	11
<i>Tableau 3 – Subventions aux organismes</i>	11
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	12
<i>Tableau 4 – Subventions de développement économique</i>	12

SERVICES GÉNÉRAUX

Services d'administration générale	13
<i>Tableau 5 – Services d'administration générale</i>	13
Services de protection	14
Services de police	14
Brigade d'incendie	15
Mesures d'urgence	15
Contrôle des animaux	16
<i>Tableau 6 – Services de protection</i>	16
Services de transport et travaux publics	16
<i>Tableau 7 – Services de transport et travaux publics</i>	16
Services d'hygiène du milieu	17

Table des matières (suite)

Service de développement environnemental et touristique	17
Centre d'information aux visiteurs (CIV)	17
Projet Atténuation des changements climatiques	17
<i>Tableau 8 – Services de développement</i>	18
Services récréatifs et culturels	18
<i>Tableau 9 – Services récréatifs et culturels</i>	18
<i>Tableau 9.1 – Tableau des étudiant.e.s et programmes de subventions</i>	18
Services financiers	19
<i>Tableau 10 – Services financiers</i>	19
<i>Tableau 10.1 – Emprunts</i>	19

ANNEXE I – Réunions ordinaires et extraordinaires

ANNEXE II – Réunions du comité plénier

ANNEXE III – États financiers vérifiés 2024

MESSAGE DU MAIRE

Après une année de transition marquée par de nombreux défis, le conseil municipal a entamé l'année 2024 avec la ferme intention de poser des gestes concrets pour le développement socio-économique de Rivière-du-Nord. Nous avons effectivement réalisé plusieurs projets en ce sens, notamment en matière d'urbanisme, avec le re-zonage de certains secteurs de la Ville afin, entre autres, d'y permettre l'établissement d'entreprises. Nous avons également porté une attention spéciale à l'image de notre municipalité, en entreprenant bon nombre de nettoyages de propriétés cadrant avec la définition de lieux inesthétiques et dangereux. Enfin, nous avons alloué une partie importante de nos budgets à l'entretien de nos routes et infrastructures, afin bien sûr d'assurer la sécurité de nos citoyens et citoyennes, mais également afin de rendre nos routes plus praticables pour les touristes et visiteurs qui contribuent de façon très importante au développement du secteur touristique, élément incontournable dans le développement économique de notre municipalité.



L'année 2024 a également été très prolifique dans les domaines des publications et communications, que ce soit dans le dossier des mesures d'urgence avec l'établissement du plan municipal, ou celui de la planification stratégique 2024-2026 qui fut adoptée en fin d'année. Sur ce dernier point, je voudrais réitérer le fait que cette planification stratégique n'a pas fait l'objet de consultations publiques. Les projets qui y sont associés ont comme principal objectif d'assurer l'établissement de bases solides pour la nouvelle municipalité, afin de mieux outiller le prochain conseil qui sera élu en 2026 dans la réalisation de projets en lien direct avec les besoins réels de la communauté de Rivière-du-Nord.

Comme vous le savez sans doute, les dépenses augmentent de façon non proportionnelle aux revenus, et notre municipalité n'y fait pas exception. Nous avons d'ailleurs enregistré un déficit de 241 891 \$ en 2024, principalement causé par le dépassement des coûts reliés à l'entretien des routes et à l'achat d'équipements pour nos pompiers afin d'assurer leur sécurité, ainsi que celle de nos citoyens et citoyennes. Cependant, malgré les contraintes budgétaires auxquelles nous avons eu à faire face, nous avons quand même réussi à octroyer près de 90 000 \$ à titre d'aide financière à nos organismes locaux qui représentent le cœur de notre communauté et qui dynamisent le bien-être et la vie sociale de tous nos citoyens et citoyennes.

Le présent rapport témoigne des efforts constants du Conseil municipal à supporter l'évolution de notre belle et grande municipalité. Les informations qui y sont présentées attestent également de notre souci de transparence dans les décisions et actions prises pendant la dernière année.

En terminant, je désire remercier sincèrement tous les membres du conseil et de l'équipe municipale pour leur dévouement et leur professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions.

Joseph Fanteigne



AVANT-PROPOS



Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur la Ville de Rivière-du-Nord, notamment, sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses redevances d'usage, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil municipal, l'octroi de subventions, ainsi que le type et le coût des services fournis.

Les états financiers vérifiés de 2024 figurent à l'annexe III.

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

La ville de Rivière-du-Nord est située dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, à environ 15 km à l'ouest de la Ville de Caraquet, et compte une population de 3 538 habitants, d'après les données du recensement mené en 2021.

La municipalité compte un Hôtel de Ville et trois édifices municipaux situés à Bertrand, Maisonnette et Saint-Léolin, un service d'incendie regroupant quatre casernes, un Centre des loisirs, un aréna, des entrepôts, des parcs publics, une rampe de mise à l'eau pour les petites embarcations, un centre d'information touristique, ainsi que de magnifiques plages que la population et les visiteurs utilisent abondamment pour y faire des pique-niques, y pratiquer la natation, la navigation, et s'y rassembler entre amis et en famille.

La Ville offre les services d'administration générale, de protection, d'aménagement du territoire, de transport, et de loisirs.

L'Hôtel de Ville, situé à Grande-Anse, est l'endroit où aller pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil, les coordonnées du personnel ainsi que les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Vous pouvez aussi consulter notre site Web : www.rivieredunord.net.



Le Village Historique Acadien, lieu emblématique de notre région, se retrouve au plein centre de la municipalité. En plus de représenter un patrimoine culturel précieux pour notre communauté, ce site historique s'étend sur un parcours de 2,2 km, bordé d'une quarantaine de bâtiments historiques, tous animés par des interprètes costumés qui présentent les petits et grands moments de la vie quotidienne des familles acadiennes (1770 – 1949), leurs coutumes, leur ingéniosité et leur chaleureux sens de l'accueil.

Situé au cœur du VHA, l'Hôtel Château Albert offre aux visiteurs l'expérience unique d'un séjour authentique au début du 20^e siècle. Voyager dans le temps n'a jamais été aussi facile et confortable !



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal actuel est formé d'un maire et de six conseillers, élus tous les quatre ans.

Membres du conseil et responsabilités

Maire : Joseph Lanteigne, représentant à la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne.

Maire suppléante et conseillère générale : Thérèse Haché, responsable des finances et du développement économique.

Conseiller général : Gérard Battah, responsable des travaux publics et infrastructures.

Conseillère – secteur Maisonnette, Anse-Bleue et Village des Poirier : Carole Frigault, responsable du dossier communautaire et culturel.

Conseillère – secteur de Grande-Anse et Dugas : Anne Landry, responsable du dossier santé et mieux-être.

Conseiller – secteur Saint-Léolin : Colin MacLellan, responsable du dossier sécurité publique.

Conseiller – secteur de Bertrand : Yvon Godin, responsable du dossier d'urbanisme.



De gauche à droite sur la photo : Carole Frigault, Thérèse Haché – maire suppléante, Colin MacLellan, Joseph Lanteigne - maire, Yvon Godin, Gérard Battah et Anne Landry

Rémunération du conseil

L'article 49 de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers. Les allocations (per diem) et les frais de déplacement pour les affaires du gouvernement local à l'extérieur du territoire de Rivière-du-Nord sont autorisés conformément à la Politique P-001 relative au remboursement des frais de déplacement des élus. En 2024, les salaires et allocations ont totalisé la somme de 187 106 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 – Salaires et frais de déplacement des élu.e.s

	Salaires et per diems	Déplacements *
Joseph Lanteigne, Maire	51 200 \$	5 671 \$
Thérèse Haché, Maire suppléante	23 120 \$	1 072 \$
Gérard Battah	19 720 \$	942 \$
Carole Frigault	19 320 \$	559 \$
Yvon Godin	18 720 \$	0 \$
Anne Landry	19 220 \$	587 \$
Colin MacLellan	19 120 \$	1 622 \$
Sous totaux	170 420 \$	10 453 \$
Retenues à la source		6 233 \$
TOTAL des dépenses	187 106 \$	

* Les frais de déplacements incluent l'hébergement, les frais de repas et de kilométrage pour la participation des élu.e.s aux Congrès, Colloques ainsi qu'aux activités de formation et de relations publiques.



Réunions du conseil

En 2024, toutes les réunions ordinaires mensuelles du conseil municipal se sont tenues, en rotation, dans les secteurs suivants de la municipalité : Grande-Anse, Anse-Bleue, Maissonnette, Bertrand et Saint-Léolin. Les autres rencontres du conseil se sont tenues à l'Hôtel de Ville situé au 393, rue Acadie à Grande-Anse. Toutes les réunions ordinaires, extraordinaires, ainsi que celles des comités du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le troisième mardi de chaque mois, à moins d'avis contraire.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des questions ne peuvent attendre jusqu'à la tenue de la réunion ordinaire. Des réunions d'urgence peuvent également avoir lieu conformément à l'article 5 de l'arrêté procédural de la Ville de Rivière-du-Nord (T-01).

Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public au bureau de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site internet de la municipalité après leur adoption.

Nombre de réunions en 2024 :

Le conseil municipal a tenu dix (10) réunions ordinaires et deux (2) réunions extraordinaires en 2024. Veuillez vous reporter à l'annexe I pour connaître les types et les dates des réunions, ainsi que la participation des membres. De plus, le conseil municipal s'est réuni en comité plénier à dix-sept (17) reprises, a tenu une (1) session de travail et deux (2) séances d'audience publique pendant l'année. Voir les détails sur les présences à l'annexe II.



TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En 2024, l'assiette fiscale de Rivière-du-Nord était de 221 485 020 \$ et les taux d'imposition des biens résidentiels étaient partagés comme suit :

- New Bandon (secteur Chemin des Boudreau) 1,2533 par 100\$ d'évaluation
- Anse-Bleue / Dugas 1,5100 par 100 \$ d'évaluation
- Village des Poirier 1,3429 par 100 \$ d'évaluation
- Bertrand 1,5140 par 100 \$ d'évaluation
- Grande-Anse 1,5230 par 100 \$ d'évaluation
- Saint-Léolin 1,5338 par 100 \$ d'évaluation
- Maisonnette 1,5395 par 100 \$ d'évaluation

Les frais d'utilisation des installations et programmes de loisirs imposés étaient les suivants :

Tableau 2 – Revenus des installations et programmes de loisirs

Installation/activité	Revenus
Centre Edmond E. Landry (aréna)	42 667 \$
Centres communautaires	10 014 \$
Centre d'information aux visiteurs et plages de Grande-Anse	16 471 \$



SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES ET CULTURELLES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la *Loi sur la gouvernance locale*, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Voici, dans le tableau 3, les subventions de 500 \$ ou plus qui furent versées en 2024 par la Ville de Rivière-du-Nord :

Tableau 3 – Subventions aux organismes

Bénéficiaire	Type	Montant	But
Acadiennes de la PLM	Sports	500 \$	Don
Association du hockey mineur	Sports	500 \$	Don
Boîtes de Noël – Grande-Anse	Autres	500 \$	Don
Boîtes de Noël – Maisonnette/Village des Poirier	Autres	500 \$	Don
Centre des Loisirs d'Anse-Bleue	Récréatif	500 \$	Aide à l'organisation du Spectacle de Noël
Club de natation les Octopus	Sports	500 \$	Don
Comité récréatif de Bertrand	Récréatif	2 500 \$	Contribution annuelle de la municipalité pour aider à l'organisation d'activités
Comité récréatif de Maisonnette	Récréatif	2 500 \$	Contribution annuelle de la municipalité pour aider à l'organisation d'activités
École Léandre-LeGresley École Univers Jeunesse	Éducation	1 000 \$	Contribution pour aider à l'achat de livres dans le cadre du Salon du Livre de la P.A.
Festival des Huîtres de Maisonnette	Récréatif	5 000 \$	Contribution municipale pour aider à l'organisation de l'activité
Festival des Spiritueux et Cocktails	Récréatif	2 500 \$	Contribution municipale pour aider à l'entretien du Centre
Fondation Sœur Cécile-Renault Inc.	Santé	1 000 \$	Aide financière aux femmes victimes de violence conjugale
Fear Factor	Sports	500 \$	Aide à l'organisation de l'activité
Gala et Petit Gala de la Chanson	Arts et Culture	1 000 \$	Aide à l'organisation de l'activité
Gestion communautaire CR	Éducation	500 \$	Aide financière pour dons de sacs d'école aux étudiants dans le besoin
Musée des Cultures fondatrices	Arts et Culture	3 000 \$	Entente d'aide financière (Année 4 de 5)
Musique Saint-Joachim – 10 ^e ann.	Arts et Culture	5 000 \$	Contribution municipale pour aider à l'organisation des activités du 10 ^e anniversaire
Oktoberfest des Acadiens	Arts et Culture	20 000 \$	Contribution annuelle de la municipalité à l'organisation de l'événement
Opération Nez Rouge P.A.	Autres	500 \$	Don
Parade de Noël – Saint-Léolin	Récréatif	750 \$	Don
Poséidon Hockey Junior B Inc.	Sports	1 500 \$	Don



ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tableau 4 – Subventions de développement économique

Bénéficiaire	Type	Montant	But
Nouvelles constructions	Incitatifs	9 657,75 \$	Promouvoir le développement résidentiel et commercial
Achat – bâtiments commerciaux	Incitatifs	0,00 \$	
Achat – maisons existantes	Incitatifs	7 507,81 \$	
TOTAL – Mesures incitatives 2024		17 165,56 \$	



SERVICES GÉNÉRAUX

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En 2024, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 5 097 674 \$ et termine l'année avec un déficit aux livres de 241 891 \$. Ce résultat s'explique principalement par un dépassement des coûts au niveau de l'entretien des routes ainsi que l'achat d'équipements pour le Service d'incendie, dépense nécessaire pour assurer la sécurité des pompiers, ainsi que celle des citoyens et citoyennes de Rivière-du-Nord.

Services d'administration générale

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité. Voici le tableau 5 démontrant la nature et les coûts qui y sont reliés :

Tableau 5 – Services d'administration générale

<i>Nature</i>	<i>Coûts</i>
Salaires et indemnités – Maire et conseillers (<i>voir Tableau 1 – répartition</i>)	183 342 \$
Colloques et réunions autres	14 716 \$
Services d'administration générale	468 002 \$
Frais juridiques et de vérification	109 092 \$
Hôtel de Ville et autres immeubles municipaux – frais de fonctionnement et d'entretien	264 866 \$
Comptoir postal de Bertrand	19 134 \$
Cotisations – associations municipales, provinciales et CSRPA	36 653 \$
Assurance responsabilité	88 952 \$
Subventions aux organismes et profil économique	45 876 \$
Formation et perfectionnement du personnel	15 258 \$
Frais de transition – réforme municipale	31 282 \$
Autres frais d'administration générale (papeterie, téléphone, etc.)	8 865 \$
Coûts reliés à l'évaluation (SNB)	42 511 \$
TOTAL des dépenses :	1 328 549 \$



Les argents obtenus par le biais des subventions mises en place par le ministère des Gouvernements locaux pour l'implantation des nouvelles entités ont été majoritairement utilisés pour l'affichage sur l'ensemble du territoire.

Services de protection

Les services de protection comprennent les services de police, de protection contre les incendies, et les mesures d'urgence.



Services de police

Les services de police sont fournis grâce à un contrat conclu avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les services de la GRC. Les coûts des services de la GRC sont répartis de manière régionale, en fonction de la population et de l'assiette fiscale. La part des coûts pour la Ville de Rivière-du-Nord s'est chiffrée à 614 657 \$ en 2024.



Brigade d'incendie

Le Service d'incendie de la Ville de Rivière-du-Nord comprend quatre casernes situées à Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette et Saint-Léolin, regroupant un total de 70 pompiers volontaires. Le Service dispose de huit (8) camions d'incendie répartis sur le territoire de Rivière-du-Nord.

Mesures d'urgence

Plusieurs facteurs de risque pouvant potentiellement nécessiter des mesures de prévention accrues sont présents sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Nord, comme par exemple les feux de forêt, les inondations, le risque d'érosion des côtes, etc. De plus, les municipalités de la Péninsule acadienne ont eu à faire face en 2017 à une crise importante, soit celle du verglas. Même si cette situation peut être considérée comme singulière, elle a mis en évidence de façon concrète l'importance d'avoir en place des moyens d'intervention efficaces permettant de répondre adéquatement aux besoins. Un comité sur la planification des mesures d'urgences (CPMU) a donc été mis en place au sein de la municipalité afin de gérer ces situations, en collaboration avec le regroupement régional OMU. Ce comité est entre autres responsable de répondre aux besoins de base de la population frappée par un sinistre quelconque, que ce soit en leur fournissant des locaux intérimaires jusqu'à la résolution de la crise ou encore en les approvisionnant en denrées et provisions nécessaires à leur survie. Ce comité se réunit régulièrement afin de valider les différentes étapes du processus établi.

Contrôle des animaux

Le contrôle des chiens sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Nord est effectué par la CSRPA, en vertu d'une entente renouvelable. Le coût de ce service en 2024 se chiffrait à 5 082 \$.

En ce qui a trait aux castors qui sont très présents sur le territoire de la Ville, notre département des travaux publics s'occupe de démanteler les barrages et d'éloigner ces rongeurs afin d'éviter les inondations sur les routes ou les propriétés.



Tableau 6 – Services de protection

Nature	Coûts
Services de police	614 657 \$
Protection contre les incendies	404 969 \$
Mesures d'urgence (CPMU, OMU)	9 371 \$
Contrôle des animaux	11 592 \$
TOTAL des dépenses	1 040 589 \$

Services de transport et travaux publics

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration et à l'ingénierie des travaux publics. Voir le tableau 7 qui indique la nature et les coûts reliés à ces services.

En 2024, le département des travaux publics comptait trois (3) employés à temps plein, un (1) employé saisonnier et un (1) employé embauché sous un projet étudiant durant l'été. La municipalité compte 324,8 km de routes, incluant les routes provinciales.

Tableau 7 – Services de transport et travaux publics

Nature	Coûts
Dépenses administratives des travaux publics	210 297 \$
Équipements	33 036 \$
Entretien des rues	360 952 \$
Déneigement	488 097 \$
Éclairage des rues	175 089 \$
Services relatifs à la circulation	52 086 \$
Contribution CSRPA (aéroport de Pokemouche)	9 270 \$
Contribution CSRPA (transport régional)	11 299 \$
Génie civil et planification	46 082 \$
TOTAL des dépenses	1 386 208 \$

Services d'hygiène du milieu

Cette dépense comprend les dépenses relatives à la collecte et à l'élimination des matières usées solides. Ce service est fourni par la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne. En 2024, ce service a entraîné des coûts de 341 870 \$.

Service de développement environnemental et touristique

Les services de développement environnemental comprennent les services d'aménagement du territoire fournis par la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA) qui veille au respect du plan municipal, de l'arrêté de zonage et de l'arrêté de lotissement, ainsi qu'au respect des normes de construction en vigueur. Le coût de ce service pour l'année 2024 se chiffre à 206 689 \$.

Centre d'information aux visiteurs (CIV)

Depuis plus de 30 ans, le Centre d'information situé à Grande-Anse, porte d'entrée de la Péninsule acadienne, permet de faire la promotion des différents attraits touristiques de la région, et même de la province, en accueillant les visiteurs dès leur arrivée en territoire acadien.



Chaque année, plus de 1 000 touristes et vacanciers arrêtent au Centre d'information et reprennent la route, bien informés sur les sites et attractions touristiques de la région ainsi que sur les différentes activités culturelles et autres qui se tiendront pendant la durée de leur séjour. Ce service est offert pendant les mois de juillet et août, sept jours sur sept, par une équipe de quatre (4) étudiants et étudiantes.

Le département du tourisme de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA) appuie les municipalités dans la promotion de ces activités.

Projet Atténuation des changements climatiques

Les quatre municipalités formant la nouvelle entité Rivière-du-Nord font partie des municipalités canadiennes ayant adhéré au *Programme Atténuation des changements climatiques* en 2016. En 2024, les efforts municipaux en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre se sont poursuivis. Un nouveau plan d'atténuation climatique est prévu en 2025 avec l'implantation de la phase 5 du projet. Ce plan sera réalisé en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) et la Ville de Rivière-du-Nord.



Tableau 8 – Services de développement environnemental et touristique

Nature	Coûts
Aménagement du territoire – CSRPA (urbanisme, zonage)	82 647 \$
Développement économique et communautaire	6 183 \$
Tourisme	59 784 \$
Projet – Érosion des côtes (Action Changements climatiques)	6 050 \$
Projet – Véloroute Péninsule Acadienne	12 905 \$
Projet – Centre Edmond-E.-Landry	3 718 \$
Projet – Améliorations énergétiques – infrastructures municipales	35 402 \$
TOTAL des dépenses	206 689 \$

Services récréatifs et culturels

Cette catégorie comprend les dépenses de fonctionnement et d’entretien de la bibliothèque, de l’aréna, des terrains de jeu et des plages. À ceci s’ajoute l’organisation et la gestion des projets étudiants auprès d’Emploi étudiants Canada et du projet provincial SEED.

En 2024, dix (10) étudiants ont été embauchés pendant l’été grâce aux programmes SEED, Jeunesse Canada au travail et Emplois étudiants Canada. Ces emplois étudiants sont nécessaires pour l’opération du Centre d’information aux visiteurs ainsi que de la plage municipale durant l’été.

Tableau 9 – Services récréatifs et culturels

Nature	Coûts
Dépenses administratives	228 918 \$
Centre et salles communautaires	11 133 \$
Plages	13 418 \$
Parcs et terrains de jeux	12 187 \$
Aréna Centre Edmond-E.-Landry et patinoires extérieures	101 339 \$
Bibliothèque	18 477 \$
Contribution CSRPA – Services culturels	10 375 \$
Activités communautaires et culturelles	21 237 \$
TOTAL des dépenses	417 084 \$

Tableau 9.1 – Étudiants et programmes de subvention

Département	Nombre de postes nécessaires	SEED (2)	Été Canada (8)
Centre d’information aux visiteurs *	4		4
Plages	4	1	3
Travaux publics	1	1	
Aide administrative	1		1
TOTAL	10	2	8



Services financiers

Cette catégorie comprend les intérêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, les frais bancaires et les frais pour émission de débenture.

Tableau 10 – Services financiers

Nature	Coûts
Intérêts et frais court terme	42 705 \$
Intérêts sur dette long terme	38 327 \$
Remboursement du principal de la dette	170 000 \$
Intérêts et frais bancaires	12 714 \$

Tableau 10.1 - Emprunts

Objectif	Année	Montant emprunté	Échéance
Bertrand			
Routes	2013	315 000 \$	2028
Clinique médicale	2016	49 000 \$	2026
Routes	2016	59 000 \$	2026
Caserne d'incendie	2018	341 000 \$	2033
Acquisition terrain et bâtiment	2018	80 000 \$	2033
Équipements et camionnette de secours – Service d'incendie	2019	75 000 \$	2024
Routes	2020	156 000 \$	2025
Grande-Anse			
Caserne d'incendie	2019	1 089 000 \$	2039
Maisonnette			
Camion d'incendie	2019	78 000 \$	2024
Saint-Léolin			
Routes	2014	43 000 \$	2024
Rivière-du-Nord			
Prêt à terme – camion d'incendie (financement intérimaire)	2023	500 000 \$	2024



ANNEXE I

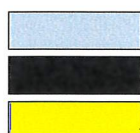
DATES DES RÉUNIONS ORDINAIRES DU CONSEIL EN 2024 ET PRÉSENCES

Dates	Joseph Lanteigne	Thérèse Haché	Gérard Battah	Carole Frigault	Yvon Godin	Anne Landry	Colin MacLellan
17 janvier							
20 février							
19 mars							
16 avril							
21 mai							
18 juin							
17 septembre							
15 octobre							
19 novembre							
17 décembre							

DATES DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL EN 2024 ET PRÉSENCES

Dates	Sujets traités	Joseph Lanteigne	Thérèse Haché	Gérard Battah	Carole Frigault	Yvon Godin	Anne Landry	Colin MacLellan
23 juillet	Nominations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agent d'exécution des arrêtés ▪ Membres du comité des mesures d'urgence 							
26 novembre	Re-zonage : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Grande-Anse ▪ Saint-Léolin Plan municipal de Saint-Léolin							

LÉGENDE :



PRÉSENCE

ABSENCE

PARTICIPATION PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE



ANNEXE II

DATES DES RÉUNIONS DU COMITÉ PLÉNIER TENUES EN 2024 ET PRÉSENCES

Dates	Joseph Lanteigne	Thérèse Haché	Gérard Battah	Carole Frigault	Yvon Godin	Anne Landry	Colin MacLellan
9 janvier							
12 janvier							
17 janvier							
13 février							
12 mars							
19 mars							
8 avril							
16 avril							
13 mai							
11 juin							
9 septembre							
17 septembre							
8 octobre							
12 novembre							
19 novembre							
26 novembre							
10 décembre							

DATES DES SESSIONS DE TRAVAIL TENUES EN 2024 ET PRÉSENCES

Dates	Joseph Lanteigne	Thérèse Haché	Gérard Battah	Carole Frigault	Yvon Godin	Anne Landry	Colin MacLellan
5 novembre							

DATES DES AUDIENCES PUBLIQUES TENUES EN 2024 ET PRÉSENCES

Dates	Sujets traités	Joseph Lanteigne	Thérèse Haché	Gérard Battah	Carole Frigault	Yvon Godin	Anne Landry	Colin MacLellan
17 septembre	Modifications au plan municipal et zonage de Saint-Léolin							
19 novembre	Étude des objections au re-zonage de Grande-Anse et Saint-Léolin							

LÉGENDE :

PRÉSENCE
 ABSENCE
 PARTICIPATION PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE



ANNEXE III

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2024

Ville de Rivière-du-Nord



VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	

À son honneur le maire et aux membres du conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Rivière-du-Nord et ses filiales (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités consolidés, de la variation de la dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période close à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément au code de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Autre point

Les états financiers consolidés de Ville de Rivière-du-Nord pour la période close le 31 décembre 2023 ont été audités par EPR Bathurst / Péninsule de Bathurst, au Canada, avant sa fusion avec MNP s.r.l. EPR Bathurst / Péninsule a exprimé une opinion non modifiée sur ces états résumés le 30 octobre 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Planifier et réaliser l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de de la Municipalité pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

27 août 2025

MNP s.r.l

Comptables professionnels agréés

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Non-audité Budget (Note 16)	2024 Actuel	2023 Actuel
REVENUS			
Mandat et octroi inconditionnel	4 160 067 \$	4 160 082 \$	3 884 458 \$
Services à d'autres gouvernements	288 285	326 250	243 648
Ventes de services	85 800	69 812	101 191
Transferts sans condition	422 250	-	134 113
Autres transferts gouvernementaux	5 000	196 780	399 228
Autres revenus de propres sources	45 951	149 602	102 398
Gain sur disposition d'actifs	-	-	6 394
	5 007 353	4 902 526	4 871 430
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 348 165	1 526 225	1 374 550
Services de protection	1 114 231	1 198 647	1 079 140
Services de transport	1 477 464	1 706 346	1 301 134
Services d'hygiène du milieu	349 370	341 870	367 956
Services de développement environnemental	259 552	253 715	470 299
Services récréatifs et culturels	533 412	516 984	438 958
	5 082 194	5 543 787	5 032 037
DÉFICIT POUR L'ANNÉE (note 13)	(74 841) \$	(641 261)	(160 607)
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		7 788 112	7 948 719
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		7 146 851 \$	7 788 112 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	1 222 509 \$	791 273 \$
Débiteurs :		
- Général	43 700	140 732
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	77 657	325 705
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	277 334	655 116
Investissements (note 6)	273 561	284 850
	1 894 761	2 197 676
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 7)	-	35 505
Créditeurs et charges à payer	415 508	667 829
Revenus différés	472 999	265 379
Dette à long terme (note 8)	1 753 000	1 941 628
	2 641 507	2 910 341
DETTE NETTE	(746 746)	(712 665)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	24 341 187	24 277 444
Amortissement cumulé (note 12)	(16 456 799)	(15 800 512)
	7 884 388	8 476 932
Stocks de fournitures	9 209	23 658
Frais payés d'avance	-	187
	7 893 597	8 500 777
EXCÉDENT ACCUMULÉ	7 146 851 \$	7 788 112 \$

ENGAGEMENTS (NOTE 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : Joseph Fortin

Administrateur : André Sirois

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

7

	2024	2023
Déficit pour l'année	(641 261) \$	(160 607) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(63 742)	(743 280)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	8 494
Amortissement des immobilisations corporelles	656 287	704 430
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(6 394)
	(48 716)	(197 357)
Consommation des stocks de fournitures	14 449	549
Utilisation des charges payées d'avance	186	17 721
Variation de la dette nette	(34 081)	(179 087)
Dette nette au début de l'exercice	(712 665)	(533 578)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(746 746) \$	(712 665) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

8

	2024	2023
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Déficit pour l'exercice	(641 261) \$	(160 607) \$
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(6 394)
Amortissement des immobilisations corporelles	656 287	704 430
Débiteur - Général	97 031	(66 619)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	248 048	(149 022)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	377 784	52 648
Créditeurs et frais courus	(252 322)	389 898
Revenus différés	207 621	6 295
Utilisation de stocks / frais payés d'avance	14 634	18 270
Changements dans les fonds de réserve	395 049	(279 477)
	1 102 871	509 422
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(63 742)	(743 280)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	8 494
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(35 505)	35 505
Dette à long terme	-	500 000
Remboursement de la dette à long terme	(188 628)	(335 742)
	(224 133)	199 763
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	11 289	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	826 285	(25 601)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice		
	78 122	103 723
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice		
	904 407 \$	78 122 \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Encaisse non affectée (note 3)	904 407 \$	78 122 \$
Découvert bancaire	-	-
	904 407 \$	78 122 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Suite à la réforme de la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick en vigueur depuis le 1er janvier 2023, le village de Grande-Anse, le village de Bertrand, le village de Saint-Léolin et la municipalité de Maisonnette ont été fusionnés pour constituer une municipalité appelée Ville de Rivière-du-Nord. Les districts de services locaux suivants y sont aussi annexés : District de services locaux d'Anse-Bleue, District de services locaux de Dugas, District de services locaux de Poirier et une partie du district de services locaux de New Bandon.

En tant que municipalité, la municipalité est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Rivière-du-Nord reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CCSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le Ministre des gouvernements locaux le 7 décembre 2023.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instrument financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, du prêt bancaire, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposé à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	10-20 années
Bâtiments	30 années
Véhicules	5 années
Machinerie et équipement	10 années
Équipement lourd	15 années
Matériel et informatique	5 années
Revêtements de route	20 années
Bordure et canivaux	50 années
Terrassement et gravillonnage	30 années
Égouts pluviaux	60 années
Ponceaux	40 années
Trottoirs	15 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Ville de Rivière-du-Nord est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'éclairage des rues, de l'entretien des routes et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement et l'élimination des déchets solides.

Services d'urbanisme et d'aménagement

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant la patinoire extérieure, la piste cyclable, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

3. ENCAISSE

	2024	2023
Encaisse - affectée	318 102 \$	713 151 \$
Encaisse - non affectée	904 407	78 122
	1 222 509 \$	791 273 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET SES AGENCES

	2024	2023
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	77 657 \$	325 705 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2024	2023
Ministère des transports	27 923 \$	216 463 \$
Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux	244 765	408 116
Société de développement régional	2 065	11 185
Fonds Fiducie de l'Environnement (FFE)	-	12 000
Agence de Promotion économique du Canada atlantique	2 581	7 352
	277 334 \$	655 116 \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés d'épargnes à terme dont les dates d'échéance sont du 6 octobre 2025 au 30 décembre 2025, assortis de taux d'intérêt variant de 5,00 % à 5,30 %. Ces dépôts à terme sont affectés aux réserves.

7. EMPRUNT BANCAIRE

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 175 500 \$, au taux préférentiel de 5,45 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2024.

8. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
<hr/>		
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débiteures :		
Série de 1,35 % à 3,70 %, échéant en 2028, BI-32.	93 000 \$	114 000 \$
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026, BO-35.	8 000	12 000
Série de 2,55 % à 3,55 %, échéant en 2033, BU-29.	258 000	287 000
Série de 0,90 % à 1,50 %, échéant en 2025, BX-30.	32 000	64 000
Série de 2,05 % à 2,30 %, échu en 2024, BV-33.	-	16 000
Série de 1,15 % à 3,45 %, échu en 2024, BK-39.	-	5 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039, BW-41.	862 000	909 000
Série de 3,36 % à 4,33 %, échéant en 2039, CG-20.	500 000	-
Prêts à terme :		
Remboursé au cours de l'exercice	-	18 628
Remboursé au cours de l'exercice	-	500 000
	1 753 000 \$	1 925 628 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	162 000 \$
2026	134 000 \$
2027	134 000 \$
2028	137 000 \$
2029	107 000 \$

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

La municipalité n'a aucun passif significatif pour les congés de maladie ou avantages postérieurs à l'emploi.

10. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en avril 2025 pour le déblaiement de la neige et un don annuel au Musée des cultures jusqu'en 2025. Le solde de ces engagements s'établit à 362 211 \$. Le total des paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice sont les suivants :

2025	362 211 \$
------	------------

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a l'autorité ministérielle pour l'emprunt à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 20-0040	100 000 \$	Financement temporaire
D.C. No. 22-0041	400 000 \$	Financement temporaire

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. En 2024, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

12. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Machinerie et équipements	Véhicules	Routes et rues	Total 2024	Total 2023
Coût:								
Solde d'ouverture	309 738 \$	1 810 926 \$	5 321 888 \$	1 297 774 \$	1 898 622 \$	13 638 497 \$	24 277 445 \$	23 536 264 \$
Ajouts : Additions	-	-	-	14 103	49 639	-	63 742	743 280
Moins : Disposition	-	-	-	-	-	-	-	(2 100)
Solde de fermeture	309 738	1 810 926	5 321 888	1 311 877	1 948 261	13 638 497	24 341 187	24 277 444
Amortissement accumulé :								
Solde d'ouverture	-	1 049 762	3 335 391	979 577	1 049 068	9 386 714	15 800 512	15 096 082
Ajouts : Amortissement	-	76 297	111 250	90 445	77 762	300 533	656 287	704 430
Solde de fermeture	-	1 126 059	3 446 641	1 070 022	1 126 830	9 687 247	16 456 799	15 800 512
Valeur nette des immobilisations corporelles	309 738 \$	684 867 \$	1 875 247 \$	241 855 \$	821 431 \$	3 951 250 \$	7 884 388 \$	8 476 932 \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	2024 Consolidés	2023 Consolidés
REVENUS								
Mandat d'impôts fonciers	1 112 481 \$	888 979 \$	1 344 620 \$	251 150 \$	187 160 \$	375 692 \$	4 160 082 \$	3 884 458 \$
Services à d'autres gouvernements	-	26 585	299 665	-	-	-	326 250	243 648
Vente de services	-	-	-	-	-	69 812	69 812	101 191
Transferts sans condition	-	-	-	-	-	-	-	134 113
Autres transferts gouvernementaux	178 098	-	-	-	-	18 682	196 780	399 228
Autres revenus de propres sources	100 642	-	-	-	20 800	28 160	149 602	102 398
Gain sur disposition d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	6 394
	1 391 221	915 564	1 644 285	251 150	207 960	492 346	4 902 526	4 871 430
DÉPENSES								
Salaires et bénéfices	670 367	-	210 297	-	-	228 918	1 109 582	948 567
Biens et services	754 078	1 040 591	1 175 429	341 870	206 688	220 937	3 739 592	3 333 081
Amortissement	87 377	134 134	320 619	-	47 026	67 130	656 286	704 430
Intérêts	14 403	23 924	-	-	-	-	38 327	42 287
Autres	-	-	-	-	-	-	-	3 672
	1 526 225	1 198 649	1 706 345	341 870	253 714	516 985	5 543 787	5 032 037
Déficit pour l'année	(135 004) \$	(283 085) \$	(62 060) \$	(90 720) \$	(45 754) \$	(24 639) \$	(641 261) \$	(160 607) \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général Fonctionnement	Capital	Fonds de réserve générale Fonctionnement	Capital	Total
Excédent (déficit) pour l'année 2024	(115 201) \$	(544 721) \$	1 361 \$	17 300 \$	(641 261) \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis :					
Excédent d'avant dernière année	43 310	-	-	-	43 310
Transferts entre fonds	-	426 778	-	(426 778)	-
Du fonds de réserve de capital au fonds de capital général	(170 000)	170 000	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	(63 743)	-	-	(63 743)
Dépenses en capital	-	656 287	-	-	656 287
Dépenses d'amortissement	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2024	(126 690)	1 189 322	-	(426 778)	635 854
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2024	(241 891) \$	644 601 \$	1 361 \$	(409 478) \$	(5 407) \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve générale		2023 Total
	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS ET PASSIFS			
Encaisse	87 646 \$	230 455 \$	318 101 \$
Investissements	-	273 561	273 561
Recevable (Payable au) du fonds de fonctionnement	-	198 250	198 250
			200 028
Excédent accumulé	87 367 \$	702 545 \$	789 912 \$
REVENUS			
Intérêts	1 361 \$	17 300 \$	18 661 \$
	1 361	17 300	18 661
DÉPENSES			
Transfert au fonds	-	426 778	426 778
Excédent pour l'année	1 361 \$	(409 478) \$	(408 117) \$

	Montant du principal	Taux d'intérêt	Échéance
Détails de l'encaisse et des placements			
Compte Avantage Entreprise	87 646 \$	Variable	N/A
Compte Courant	11 290 \$	Variable	N/A
Compte Avantage Entreprise	219 165 \$	Variable	N/A
Épargne à terme	225 801 \$	5,00 %	30 décembre 2025
Épargne à terme	47 760 \$	5,30 %	6 octobre 2025

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolutions du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Yvon Godin, appuyé par la conseillère Carole Frigault, qu'un montant de 83 000 \$ sera transféré du fonds de réserve de capital au fonds de fonctionnement général pour l'achat des deux enseignes extérieures.

Proposé par le conseiller Colin MacLellan, appuyé par le conseiller Gérard Battah, qu'un montant de 143 750 \$ sera transféré du fonds de réserve capital au fonds de fonctionnement général pour l'achat du camion à incendie.

Proposé par la conseillère Thérèse Haché, appuyé par la conseillère Anne Landry, qu'un montant de 200 028 \$ soit transféré du fonds de réserve de capital général au fonds de capital général.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux réunions du Conseil du 20 février et du 19 novembre 2024.

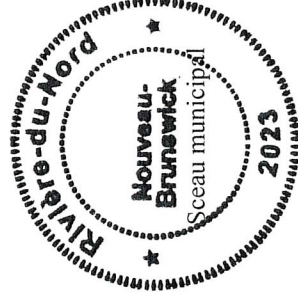

Simonne Godin

Greffière,

Ville de Rivière-du-Nord

2025-09-03

Date



**VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

16. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Amortissement Immobilisations					
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	4 160 067 \$	-	\$	-	\$	4 160 067 \$	
Services à d'autres gouvernements	288 285	-		-		288 285	
Vente de services	85 800	-		-		85 800	
Transferts sans condition	22 250	-		-		22 250	
Autres transferts gouvernementaux	405 000	-		-		405 000	
Autres revenus de propres sources	45 951	-		-		45 951	
Excédent d'avant dernière année	90 321	-	(90 321)	-		-	
	5 097 674	-	(90 321)	-		5 007 353	
DÉPENSES							
Services d'administration générale	1 752 640	87 377		-	(501 766)	1 338 251	
Services de protection	956 173	134 134		-	23 924	1 114 231	
Services de transport	1 156 845	320 619		-	-	1 477 464	
Services d'hygiène du milieu	349 370	-		-	-	349 370	
Services de développement environnemental	212 526	47 026		-	-	259 552	
Services récréatifs et culturels	466 282	67 130		-	-	533 412	
Frais de service de la dette :							
Remboursement de la dette à long terme	170 000	-		-	(170 000)	-	
Intérêts	33 838	-		-	(23 924)	9 914	
	5 097 674	656 286		-	(671 766)	5 082 194	
Déficit	-	\$	(656 286) \$	(90 321) \$	671 766 \$	(74 841) \$	

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2024 Actuel	2023 Actuel
VENTES DE SERVICES			
Centre communautaire	41 800 \$	10 014 \$	58 567 \$
Patinoire et aréna	32 000	42 667	32 248
Plage	-	4 114	-
Autres services récréatifs	12 000	13 017	10 376
	85 800 \$	69 812 \$	101 191 \$
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	65 800 \$	58 579 \$	56 395 \$
Conseillers	147 020	124 763	119 629
Autres frais législatifs	22 500	18 661	16 971
	235 320	202 003	192 995
Administration générale			
Administration	365 585	538 586	429 735
Gestion des finances	358 900	306 731	314 472
Services communs	26 000	18 070	4 064
Autres services d'administration générale	213 844	217 222	274 856
	964 329	1 080 609	1 023 127
Autres			
Subvention à but social ou environnemental	45 000	45 876	22 080
Autres	-	(25)	22 931
Mauvaises créances	-	40 563	-
Amortissement	87 377	87 377	89 263
	132 377	173 791	134 274
Services financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	9 914	14 403	17 420
Frais bancaires et intérêts à court terme	6 225	55 419	6 734
	16 139	69 822	24 154
	1 348 165 \$	1 526 225 \$	1 374 550 \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES DE PROTECTION			
Services de police	614 657 \$	614 657 \$	596 754 \$
Services d'incendie			
Administration	70 900	69 260	65 689
Brigade de pompiers	66 500	34 831	38 537
Bâtiments et équipements	137 750	258 883	154 839
Formation et perfectionnement	38 750	29 020	34 284
Amortissement	134 134	134 134	145 583
	448 034	526 128	438 932
Répartition	12 500	12 975	12 543
Autres services			
Contrôle des animaux	5 745	11 592	3 535
Collaboration régionale	9 371	9 371	2 509
Intérêts sur emprunt temporaire	23 924	23 924	24 867
	39 040	44 887	30 911
	1 114 231 \$	1 198 647 \$	1 079 140 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Administration	215 446 \$	210 297 \$	164 004 \$
Services d'ingénierie	50 000	46 082	12 123
Bâtiments et équipements	6 000	33 036	14 934
Chemins et rues	657 530	848 568	587 192
Éclairage des rues	155 000	175 089	152 132
Services relatifs à la circulation	52 300	52 086	688
Aéroport de la Péninsule	9 270	9 270	7 837
Transport régional	11 299	11 299	9 772
Amortissement	320 619	320 619	352 452
	1 477 464 \$	1 706 346 \$	1 301 134 \$
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	349 370 \$	341 870 \$	367 956 \$
	349 370 \$	341 870 \$	367 956 \$

VILLE DE RIVIÈRE-DU-NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2024 Actuel	2023 Actuel
SERVICES DE D�VELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL			
Urbanisme	81 597 \$	82 647 \$	83 599 \$
Embellissement et am�lioration de terrains	3 500	2 343	-
Agence de d�veloppement �conomique communautaire	6 183	6 183	4 784
Am�nagement communautaire	27 010	19 506	61 056
Autres	-	-	112
Tourisme	94 236	96 010	273 542
Amortissement	47 026	47 026	47 206
	259 552 \$	253 715 \$	470 299 \$
SERVICES R�CR�ATIFS ET CULTURELS			
Administration	173 160 \$	97 978 \$	56 924 \$
Centres et salles communautaires	32 000	11 133	15 088
Piscine, plage et marina	20 000	13 418	23 348
Patinoires et ar�na	94 744	181 859	207 134
Parcs, terrains de jeux et patinoire	74 203	95 377	31 362
Lieux historiques	53 100	18 477	1 338
Autres services r�cr�atifs et culturels	8 700	19 242	7 535
Contribution services r�cr�atifs	10 375	10 375	8 565
Autres	-	1 995	17 738
Amortissement	67 130	67 130	69 926
	533 412 \$	516 984 \$	438 958 \$